PÉNINSULE DE LA CADIENNE

Compte-rendu de la 98e réunion publique tenue le lundi 12 avril 2010,

de 19h00 à 20h40, à l'école Marguerite-Bourgeoys, à Caraquet

PRÉSENCES

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

Marcel Basque Roger Boudreau

Annie Chiasson-Doiron

Line Collin

Gilmond Larocque

Marc-Alphonse Leclair

Gérard Robichaud

Odette Robichaud

Data and Bat

Poste vacant - sous-district 3

Gilles Gagné

ABSENCES

Jason Godin (s'est présenté pour les 10

dernières minutes de la réunion)

Julie Haché

PERSONNEL DU DISTRICT 9

Claude Giroux, directeur général

Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation

Gina Benoit St-Pierre, dir. services adm. & financiers

Carole Raymond, dir. ressources humaines

Nicole T. Landry, agente des communications

PUBLIC

(9) membres du public

<u>Absences</u>

Une rencontre entre les membres du Conseil d'éducation et le Comité parental d'appui à l'école Marguerite-Bourgeoys précède la réunion publique. Trois points sont amenés par le CPAÉ. Premier point : ETP

La présidente du CPAÉ, madame Hélène Castonguay, informe le Conseil que les membres du CPAÉ sont heureux de constater que le nombre d'effectif à temps plein à l'école Marguerite-Bourgeoys n'avait pas diminué pour la prochaine année scolaire.

Deuxième point : L'hymne national

Le CPAÉ veut savoir si l'hymne national est joué dans toutes les écoles et si c'est obligatoire de le faire jouer tous les jours.

Monsieur Gérard Robichaud dit que c'est selon la politique et demande au directeur général de répondre à cette question. Monsieur Giroux, directeur général, spécifie que ce n'est pas une politique, que c'est dans la Loi, et que la Loi stipule bien que l'hymne national doit être joué tous les jours. L'école peut toutefois être dispensée de faire jouer l'hymne national pour offrir des activités à saveur patriotique. Madame Castonguay demande s'il est vrai que certaines écoles ne le font pas. Non, monsieur Giroux répond que c'est dans la Loi et que ça doit être fait. Il dit prendre pour acquis que toutes les écoles le font comme les directions l'ont confirmé lorsqu'on leur a posé la question en début d'année. Ce sont, par contre, les écoles qui font leur plan. Au District, trois (3) écoles ont demandé d'être dispensées de faire jouer l'hymne national pour offrir des activités à saveur patriotique. La demande de ces trois écoles a été acceptée.

<u>3e point – Sondage sur les devoirs à la maison</u>. Le CPAÉ veut savoir ce qui a motivé ce sondage et si les résultats à ce sondage vont être donnés.

Le président, monsieur Gérard Robichaud, répond que des parents disaient qu'il y avait beaucoup de devoirs à la maison, et le comité sur les résultats scolaires a décidé de faire un sondage pour avoir le pouls sur ce sujet et voir si les devoirs remis étaient en lien avec les programmes d'études. Le président dit être impressionné par le grand nombre de réponses reçues. Plus de 50% des parents ont répondu. Le temps donné pour répondre a été respecté. Monsieur Robichaud se dit très heureux des réponses reçues. Beaucoup de commentaires seront validés et pris en compte. Pour ce qui est des résultats, ce rapport sera présenté au Conseil d'éducation lors d'une réunion de travail. Par la suite, l'agente des communications verra à communiquer cette information au public. Les petits cas décelés vont être adressés aux directions toujours dans le but d'améliorer. Ça a permis de voir que, pour l'ensemble, c'est très positif. Monsieur Robichaud se dit agréablement surpris des réponses des parents.

Madame Castonquay dit que c'est une belle initiative de la part de ce comité de consulter les parents. Madame Castonquay demande s'il existe des mécanismes pour assurer un lien de communication entre le primaire et le secondaire. Le directeur général, monsieur Claude Giroux, dit être allé à une rencontre avec les gens du ministère de l'Éducation la semaine dernière et différents dossiers ont été discutés dont celui de la transition entre le primaire et le secondaire. Normalement, les programmes d'études se suivent et sont préparatoires au niveau suivant. Où il y a moins de contrôle, et qu'il est difficile de s'assurer que les programmes sont vus dans sa totalité, c'est aux niveaux 6° à 8° année. Il y a obligation de la part des directions d'école de s'assurer que les programmes d'études sont vus en totalité. Ça n'empêche pas qu'il peut arriver qu'il y ait des composantes non vues dans un programme. Une autre problématique, au primaire, ce sont la plupart du temps des généralistes qui enseignent jusqu'en 8^e année et ça devient difficile pour ceux-ci d'enseigner des spécialités comme les sciences ou autres. Il est même ressorti lors de ces discussions que certains jeunes questionnent les compétences de tel ou tel enseignant de telle matière. Ce ne sont pas tous les enseignants, par exemple, qui ont les compétences d'enseigner les sciences. Monsieur Giroux invite monsieur Robert Roy-Boudreau, directeur de l'éducation, à expliquer ce qui sera mis en place l'an prochain en 8^e année pour mieux préparer les élèves pour la transition à la 9^e année.

Monsieur Roy-Boudreau, dit que dans certaines sections des programmes d'études seront ressorties les apprentissages essentiels, et il faudra s'assurer que les enseignants touchent obligatoirement ces sujets. Il y a aussi un programme de transition vers la 9e année déjà en place où l'équipe de l'école polyvalente de la région vient rencontrer les groupes de 8e année des écoles primaires pour répondre à leurs questions et leur expliquer les différents services offerts au secondaire. Différents programmes sont en train d'être mis en place au niveau provincial pour pouvoir assurer une meilleure réussite des apprentissages. Ces programmes permettront à des élèves qui n'ont pas acquis certaines parties du programme d'acquérir les compétences nécessaires. Sur le plan provincial, tous les agents pédagogiques travaillent sur ces programmes, font un exercice de suivi avec les enseignants et seront habiletés à donner la formation.

Par la venue du bulletin chiffré, ça va apporter l'enseignant à faire de l'évaluation formative et non seulement de l'évaluation sommative. Pour l'ensemble des élèves, l'aspect de l'évaluation formative va permettre aux élèves de mieux réussir leurs évaluations au primaire. En lecture, par exemple, si la langue est un obstacle et que l'élève a de la difficulté à comprendre ce qu'il lit, ça va compliquer les apprentissages partout, en résolution de problèmes en mathématiques par exemple. Nous

éviterons également ainsi que des problèmes surgissent lorsque les élèves vont aller à l'université. Dans son plan stratégique, le MÉNB a ciblé cinq (5) grands axes d'intervention de ses quatre 4 priorités pour atteindre les cibles fixées dans son plan « Les enfants au premier plan, ce qui offre des pistes au District. Madame Castonguay demande si c'est la volonté du District de chiffrer le bulletin pour les autres niveaux que 6°, 7° et 8° années. Monsieur Giroux répond que non, ce n'est pas prévu. Le bulletin chiffré a été monté dans le but d'aider à la transition des élèves au secondaire. Ce ne serait pas pertinent pour les niveaux de la maternelle à la 5° année. Le président, monsieur Robichaud, mentionne que des parents n'ont peut-être pas reçu une explication claire par l'enseignant de leur enfant.

Un autre point apporté par le CPAÉ est le <u>délai d'attente pour les évaluations psychologiques</u> faites aux élèves qui ont des troubles d'apprentissage. C'est dommage que ces élèves ne puissent être évalués plus rapidement. Elle dit l'entendre des parents.

Le président mentionne qu'un comité sur l'inclusion scolaire a été formé au sein du Conseil d'éducation et est en train d'évaluer la situation. Le directeur général informe madame Castonguay que tous les districts scolaires ont ce même problème. Les districts sont financés pour 1 psychologue par 1200 élèves, ce qui occasionne qu'un psychologue est affecté dans plusieurs écoles, et que cette personne a aussi à se déplacer. Tout ceci explique la lenteur du service. Ce financement est accordé par le gouvernement. Ce n'est pas que la volonté du District n'y est pas. Il y a toujours le système privé, où les parents doivent, par contre, débourser, et parfois à des coûts assez élevés. Si les parents optent pour cette option, ceci risque aussi de devenir un problème pour le District lorsqu'il aura à recruter des psychologues étant donné que ceux-ci savent qu'il est plus payant de travailler au privé. Le District a décidé d'offrir, dès cette année, les services de deux évaluateurs sur 12 mois, ce qui veut dire que des évaluations pourront être faites durant l'été. Madame Castonguay demande si les parents ont été informés de cela. M. Giroux répond que normalement ce sont les psychologues qui vont communiquer avec les parents. Le président remercie les membres du CPAÉ pour leur opinion.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Le président, monsieur Gérard Robichaud, ouvre la réunion à 19h00.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES ABSENCES

Huit (8) membres sont présents, trois (3) membres ont motivé leur absence et suite à la démission de madame Rachel Savoie, un poste de conseiller est vacant dans le sous-district 3.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

<u>12-04-513</u> Proposé par Line Collin, et dûment appuyé de Roger Boudreau, il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

Proposition adoptée à l'unanimité

98° RÉUNION PUBLIQUE DU CONSEIL D'ÉDUCATION DU DISTRICT SCOLAIRE 9 DE LA PÉNINSULE ACADIENNE

Le lundi 12 avril 2010, à 19h00, à l'école Marguerite-Bourgeoys, 238, rue Bourgeois, Caraquet ORDRE DU JOUR

19h00 **1. Ouverture de la réunion**

- 2. Vérification du quorum et des absences
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. PRÉSENTATION – Initiative de rétention des élèves

Personne-ressource : Madame Francisca Degrâce, agente de projets - Entreprise Péninsule

- 5. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 8 mars 2010
- 6. Questions découlant du procès-verbal du 8 mars 2010
 - 6.1 Suivi aux questions des membres du Conseil d'éducation (RÉPONSES)
 - 6.1.1 Exemption d'examens (Jason Godin et Annie Chiasson Doiron)
 - 6.1.2 Musique française à la radio-étudiante (Jason)
 - 6.1.3 Fumage sur la cour de l'école lors d'activités du soir (Gilmond)
 - 6.1.4 Problèmes de courant électrique à L'Étincelle (Gilmond)
 - 6.1.5 Temps accordé aux évaluations par une enseignante vs le temps accordé aux évaluations provinciales (Line)

6.2 Réponse aux questions des parents qui étaient présents le 8 mars dernier

6.2.1 Demande d'arrêt d'autobus à l'intérieur de la rue Alfreda

6.3 Documents à l'appui - Frais de dépenses des conseillers et conseillères scolaires

- 6.3.1 Dépenses raisonnables engagées
- 6.3.2 Gardiennage
- 6.3.3 Internet
- 6.3.4 Délai pour remboursement
- 6.3.5 Repas

7. Correspondance

- 7.1 Lettre au ministre Roland Haché Plan quinquennal du Conseil d'éducation
- 7.2 Lettre de démission de la conseillère Rachel Savoie
- 7.3 Lettre de remerciement à madame Rachel Savoie
- 7.4 Lettre au ministre Roland Haché l'informant de la démission de la conseillère Rachel
- 7.5 Lettre du ministre Roland Haché répondant à M. Gérard murs extérieurs de l'école Louis-Mailloux
- 7.6 Demande de l'école Le Tremplin Nom de local

8. Rapports

- 8.1 Rapport de la direction générale
- 8.2 Rapport du président du CED
- 8.3 Rapport des comités stratégiques
- 8.4 Rapport de Gilmond Larocque CA de la FCENB

Pause - Santé

Politiques

- 9.1 Politique 3.1 Relations avec le personnel Vérification DG
- 9.2 Politique 3.8 Le transport des élèves Vérification DG
- 9.3 Plan de travail du Conseil d'éducation
- 9.4 Mandats des comités
- 9.5 Budget de fonctionnement

10. Affaires nouvelles

- 10.1 Ébauche du plan de communication du District scolaire 9
- 10.2 Calendrier scolaire 2010-2011
- 10.3 Souper bénéfice Fondation communautaire de la PA (400\$/8 places ou 50\$ch.)

11. Informations diverses

(Diverses publications - mars 2010)

12. Questions des membres du Conseil d'éducation

13. Parole au public

14. Levée de la réunion

4. PRÉSENTATION DU PROGRAMME « Initiative de rétention des élèves de la PA » D'ENTREPRISE PÉNINSULE

Madame Francisca DeGrâce, agente de projets à Entreprises Péninsule, partage qu'un entrepreneur avait dit que les jeunes de la Péninsule ne connaissaient pas bien les métiers disponibles. Le but du programme est de montrer aux élèves la panoplie de choix de carrière qu'ils peuvent faire. En tant qu'agente de projet, elle dit être là pour faire le lien entre l'entrepreneur et l'école. Elle informe le Conseil d'éducation que ce programme a déjà été présenté au District, et que le District faisait preuve d'ouverture face à celui-ci. Le projet est à l'étape du financement. Ce projet a été présenté à différents Ministères et on attend de recevoir des réponses. La proposition du programme a également été faite aux écoles orientantes. Déjà, des écoles ont manifesté l'intérêt. Madame DeGrâce dit que ce ne sont pas toutes les écoles qui pourront bénéficier du projet la première année, mais qu'une fois le programme implanté, d'autres écoles pourront l'avoir au fur et à mesure.

Le président demande aux conseillers s'ils ont des questions et/ou commentaires. Il n'y a aucune question de la part des conseillers.

5. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU 8 MARS 2010

<u>12-04-514</u> Proposé par Gilmond Larocque, et appuyé de Marc-Alphonse Leclair, il est résolu que le compte-rendu du 8 mars 2010 soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

6. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 8 MARS 2010

- 6.1 Suivi aux questions des membres du Conseil d'éducation
- 6.1.1 Exemption d'examens (Jason et Annie)

Monsieur Claude Giroux répond à Jason et Annie qu'il n'a jamais été question qu'il n'y ait pas d'examens. Cette information a été donnée au personnel durant des rencontres dans les écoles. D'autres écoles restent à être rencontrées. Il n'est pas question d'exempter des examens, mais de faire ceux-ci dans le cadre de l'horaire régulier de chaque école. Pour les 5 districts francophones, le seul examen à l'horaire est celui de mathématiques. Ce qui est clair, c'est qu'il n'y aura pas de sessions d'examens en janvier. Les autres examens seront faits à l'intérieur des heures de cours réguliers. Donc, il n'y a pas de sessions d'examens comme par le passé où les élèves étaient à la maison jusqu'à ce que tous les élèves aient terminé leurs examens, mais par contre, il y a des examens.

6.1.2 Musique française à la radio-étudiante (Jason)

Après vérification, Monsieur Giroux dit avoir constaté qu'il n'y avait rien d'écrit sur le temps recommandé pour les chansons ou les films en français qui sont écoutés par les élèves. C'est sûr que la musique française était encouragée, et que les directions d'école

voyaient à ce que la radio-étudiante de leur école fasse jouer majoritairement de la musique française. Monsieur Giroux informe le Conseil d'éducation qu'une politique sera développée par le directeur de l'éducation, monsieur Robert Roy-Boudreau.

6.1.3 Fumage sur la cour de l'école lors d'activités du soir (Gilmond)

Madame Gina Benoit St-Pierre dit avoir répondu par courriel à monsieur Gilmond Larocque lui informant de la procédure faite par le District scolaire au niveau de la location. Un courriel a également été envoyé aux directions d'école de rappeler à la personne responsable de la location, qu'en apposant sa signature, elle prend la responsabilité d'assurer l'application des directives. Elle doit communiquer l'interdiction de fumer à son groupe sous sa responsabilité (organisation, public, spectateurs, ou autres). Lorsqu'un locataire loue un local, il doit compléter un formulaire de location. À ce formulaire est annexée la politique sans fumée et en plus, il est bien spécifié, en caractère gras, sur le formulaire signé par le locataire qu'il est interdit de fumer et de faire l'usage du tabac en tout temps dans toutes les aires des édifices et terrains scolaires.

6.1.4 Problèmes de courant électrique à l'école L'Étincelle (Gilmond)

Après vérification avec monsieur Robert Thériault, responsable aux bâtiments par intérim, Madame Gina informe monsieur Gilmond que le problème de courant à l'école L'Étincelle est résolu. La direction de l'école a envoyé un remerciement par courriel.

<u>6.1.5 Temps accordé aux évaluations par une enseignante versus le temps accordé aux évaluations provinciales</u> (Line)

Line rappelle que ce n'était qu'un commentaire d'un parent.

Monsieur Giroux dit qu'il serait curieux de voir à quelle école. Normalement, tu bâtis un examen et respecte le temps établi pour mieux évaluer. Oui, il y aune différence entre les résultats à l'école et les résultats atteints aux évaluations provinciales. À l'école, si l'examen est bâti pour 2 heures, les élèves devraient avoir 2 heures pour le faire. L'école peut ajuster l'examen ou le faire compter sur les trois premiers quarts par exemple. Il peut y avoir plus de temps pour un élève ayant un handicap comme la dyslexie. Il faut que ce soit le plus juste possible.

6.2 Réponse aux questions des parents qui étaient présents le 8 mars dernier 6.2.1 Demande d'arrêt d'autobus à l'intérieur de la rue Alfreda

Suite à la demande de la dame, je suis retournée voir la personne responsable pour constater que la demande n'était pas exactement selon les facteurs énumérés à la réunion publique. Madame Gina dit avoir téléphoné à la mère qui lui dit que depuis sa demande, de nouveaux facteurs avaient surgi, et qu'elle allait refaire une autre demande à l'équipe d'intervention. Gina dit avoir vérifié aujourd'hui, mais la mère n'avait pas encore fait de nouvelle demande.

6.3 Documents à l'appui - Frais de dépenses des conseillers

6.3.1 Dépenses raisonnables engagées

Amendement à la proposition 08-09-408

Proposé par Marcel Basque et appuyé de Roger Boudreau, il est résolu que les dépenses raisonnables engagées soient défrayées (à raison de 50\$ par réunion pour le nombre de réunions permis par la province) en premier pour les réunions publiques, puis pour les réunions du comité de travail et finalement pour les comités spéciaux mandatés par le Conseil d'éducation.

Adopté à l'unanimité

6.3.2 Gardiennage

Amendement à la proposition 09-11-491

Proposé par Marc-Alphonse Leclair et appuyé de Annie Chiasson-Doiron, il est résolu de rembourser un montant jusqu'à un maximum de 7\$/l'heure pour des frais de gardiennage aux conseillers et conseillères qui auront eu recours à ces services pour assister à une réunion publique ou de travail du CED ou à des réunions de comités spéciaux mandatés par le Conseil d'éducation, et ce, pour la durée exacte de la réunion + 1 heure de temps compensatoire pour l'allée et le retour de la gardienne. Une pièce justificative devra être fournie pour chaque demande de remboursement (formulaire type fourni).

Adopté à l'unanimité

6.3.3 Internet

12-04-515 Proposé par Marcel Basque et appuyé de Line Collin, il est résolu que les frais pour Internet à domicile de base haute vitesse soient défrayés par le District scolaire à compter du mois d'août 2009 au taux figurant sur la pièce justificative fournie par le conseiller ou la conseillère où paraît le nom et le montant dû pour les frais d'internet. Ce taux sera payé mensuellement jusqu'à présentation d'une nouvelle pièce justificative prouvant le changement de tarif.

Proposition adoptée à l'unanimité

Madame Odette demande si la question a été posée à la vérificatrice à savoir s'il fallait présenter une pièce justificative à chaque mois. Madame Gina informe que la vérificatrice confirme que tous les comptes de dépenses des conseillers seront regardés compte après compte, et que s'il manque une pièce, elle sera demandée.

<u>04-12-516</u> Proposé par Odette Robichaud, et appuyé de Roger Boudreau, il est résolu d'exiger que les demandes de remboursement des membres du Conseil d'éducation soient défrayées à l'intérieur d'un délai maximum de deux (2) semaines.

Proposition adoptée à l'unanimité

6.3.5 Repas - clarification

Il est à noter que lorsque les repas sont servis sur place, aucun remboursement ne sera fait aux conseillers et conseillères pour le repas. Si le souper n'est pas servi sur place, le District défrayera le coût du souper pour toute réunion mandatée par le CED tenue avant 18h. Pour ce qui est des réunions tenues après 18h, aucun frais pour le souper ne sera défrayé.

Des conseillères ne sont toutefois pas d'accord avec cette clarification n'ayant pas toujours le temps entre le travail et la réunion de se faire à souper. Ce point sera ramené à la réunion du comité de travail du 20 avril prochain.

7. CORRESPONDANCE

Le président, monsieur Gérard Robichaud, fait part aux conseillers et aux conseillères scolaires de la correspondance reçue, dont :

- 7.1 Lettre au ministre Roland Haché l'informant de l'intention du Conseil de se faire un plan quinquennal sur l'avenir des écoles;
- 7.2 Lettre de démission de la conseillère Rachel Savoie;
- 7.3 Lettre de reconnaissance à madame Rachel Savoie pour ses services;
- 7.4 Lettre au ministre Roland Haché l'informant de la démission de la conseillère Savoie:
- 7.5 Demande de l'école Le Tremplin pour la nomination d'un local. (Cette demande sera discutée à la réunion de travail du 20 avril prochain.)

8. RAPPORTS

8.1 Rapport du directeur général, monsieur Claude Giroux

Monsieur Giroux énumère les dossiers sur lesquels il a travaillé durant les dernières semaines et fait part que son rapport figure parmi les documents placés sur le portail du CED :

- Rencontre de la DG avec huit (8) écoles jusqu'à maintenant pour clarifier certains projets du district (littératie, allocations des ressources en adaptation scolaire) et certains aménagements scolaires (période d'examen, intersession). Dix (10) autres écoles seront rencontrées d'ici la fin du mois et quatre (4) autres en début mai;
- Rencontre avec un employé et son représentant syndical Local 1039
- -Réunion avec le Comité de Fonctionnement en particulier pour le sujet des «Dépenses»
- Réunion publique du CED

- -Rencontre avec les directions Planification 2010-2011, pour informer celles-ci de leurs ressources en enseignement, en particulier, pour 2010-2011
- Célébrations d'ouverture et de clôture de la SPFF. J'ai pu participer à la cérémonie d'ouverture à St-Jean, au centre scolaire et communautaire Samuel de Champlain, le 15 mars dernier, mais pas à celle de clôture étant en réunion avec monsieur Léon Richard pour définir les grands axes qui seront retenus pour l'avenir des écoles francophones.
- Rencontre avec M. Léon Richard à Moncton le 15 mars dernier au sujet de la vérification de politiques du CED
- GACEF : rencontre de 2 jours pour continuer le suivi au rapport de Gino LeBlanc sur l'école francophone
- Réunion de l'Association francophone des directions générales et des directions de l'éducation du Nouveau-Brunswick à Dieppe, les 18 et 19 mars derniers
- Réunions hebdomadaires avec l'équipe de direction du District les lundis matins
- Rencontre avec Cindy Comeau pour discuter du programme Les Racines de l'empathie, pour le district scolaire, ce qui se fait et ce qui pourrait être implanté
- Vérificatrice ½ journée pour discuter de la situation financière du district
- Rencontre avec le président du CED (préparation de la réunion de travail)
- Conférences téléphoniques avec l'équipe ministérielle pour différents points de gestion
- Rencontre avec une employée et sa représentante syndicale FENB
- Réunion du comité de travail du CED tenue le 30 mars dernier
- Rencontre d'une employée avec représentant syndical-FENB + Ombudsman (une autre rencontre est prévue avec l'Ombudsman lundi prochain. Plusieurs cas impliquant l'ombudsman dans le district. À cet effet une rencontre devrait avoir lieu avec celui-ci à Fredericton au début de mai prochain
- Réunion mixte à Fredericton, en particulier pour discuter des dossiers prioritaires pour l'an prochain. Les budgets ont été votés en chambre, mais le District n'a pas reçu son budget pour l'an prochain.
- Diverses rencontres avec madame Carole Raymond en vue de planifier l'allocation des ETP pour l'année scolaire 2010-2011
- -Diverses rencontres avec madame Gina St-Pierre pour budget de l'année financière se terminant au 31 mars 2011
- Diverses rencontres avec monsieur Robert Roy-Boudreau en vue de bien préparer la session de travail des directions d'école portant sur le plan éducatif du District scolaire, qui se tiendra à les 21 et 22 avril prochain, avec le personnel de l'équipe pédagogique et les responsables de secteurs au district scolaire
- Diverses rencontres avec l'agente de communication au sujet du plan de communication.

Le président demande aux membres s'ils ont des questions suite au rapport remis par le directeur général. Aucune question de la part des conseillers.

8.2 Rapport du président du CED, Monsieur Gérard Robichaud

M. Robichaud fait présentation des points discutés lors de ses dernières réunions et avise les membres que son rapport est sur le site du CED. Il dit avoir participé à une douzaine de réunions durant le mois, dont :

Mars 8: Réunion avec M. Giroux pour regarder où est rendue la planification sur les infrastructures scolaires.

Réunion ordinaire du conseil; accueilli madame Julie Hache comme nouvelle conseillère pour le sous district 5, Caraquet et les environs.

Mars 10: Discussion avec M. Giroux pour avoir un rapport de vérification de la politique sur le transport terminé pour la fin mars. Aussi tenu une discussion sur dépenses raisonnables engagées; exclusion repas et kilométrages, afin de s'assurer que tous les conseillers(ères)soient sur la même longueur d'ondes.

Mars 14: Appel conférence pour discuter de la dernière réunion du CA sur la GACEF. Abordé le sujet pour le plan directeur du GACEF, aussi les axes d'intervention de la PALC. Ils devront aussi regardé à la demande de deux (2) groupes qui ont fait une demande pour être partenaires actifs sur la GACEF.

Mars 15: Ratifier agenda pour réunion "résultats scolaires"

Mars 16: Réunion du GACEF au Future Inn à Moncton; Réunion présidée par Mme Fernande Chouinard. Regarder au mandat, avoir des experts qui déblaieraient le terrain avec tous les besoins pour produire un rapport final.

Le financement actuel, identifier les besoins additionnels, proposer un modèle de financement qui assurerait les moyens de répondre à la mission éducative et identitaire.

Plan de communication

Modalité de fonctionnement

Plan directeur

DG pour s'assurer de la progression

Mars 17: Suivi de la réunion du GACEF;

Énoncé de vision. Identifier les valeurs partagées.

Principe: LES ENFANTES DOIVENT ÊTRE AU COEUR DE TOUTES NOS DÉCISIONS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Élaboration de la mission.

Regarder au calendrier pour prochaine réunion.

Mars 22: Réunion du comité "résultats scolaires"

Finaliser les différents objectifs que le comité s'était donnés. Rapport final avec recommandation ssera envoyé aux conseiller(ères) avant la réunion de travail d'avril.

Mars 23: Réunion au bureau du District scolaire avec la vérificatrice.

Mars 25: Discussion avec M. Mario Pelletier au sujet de la GACEF et de voir comme regroupement des présidences si on allait suggérer quelque chose.

Mars 30: Réunion de travail; les points principaux étaient en rapport sur la vérification de politiques.

Mars 31: Discussion avec M. Léon Richard - revisiter réunion de travail, un peu concerné sur le questionnement de la méthode Carver. Lorsque ça fait l'affaire, on veut l'utiliser, mais lorsque quelqu'un a des contraintes, on questionne la pertinence. J'ai demandé à M. Richard de nous préparer un questionnaire ou gabarit pour notre réunion d'auto-évaluation vers la fin mai ou juin.

Avril 6; Demandé à Elsie d'aviser le ministre de la résignation de madame Rachel Savoie, aussi contacté par téléphone M. Roger Doucet.

Monsieur Gérard Robichaud termine son rapport en rappelant aux conseillers de ne jamais oublier que toutes les décisions doivent être prises pour l'ensemble du District, et non pour des objectifs personnels...les enfants en premier.

8.3 Rapport des comités stratégiques

Écoles communautaires : Rachel a démissionné et Gilles Gagné est absent .

<u>Résultats scolaires</u> - Le rapport final sera remis à la prochaine réunion du comité de travail du CED, le 20 avril prochain.

<u>Inclusion scolaire</u>: Line Collin dit que le comité est en période de rencontres. Il manquait de l'information et l'information a été donnée. Avant de remettre le rapport, on veut regarder à ces informations pour ne pas aller trop vite avec les recommandations.

<u>Langue</u>, <u>Arts et Cultur</u>e : Le conseiller Gilmond Larocque remet le travail de ce comité à l'an prochain étant donné qu'il ne peut recruter de membres.

<u>Métiers</u> -Marc-Alphonse, Marcel et Lucie Pearson ne se sont pas encore rencontrés. Monsieur Giroux dit avoir de l'information intéressante qu'il pourrait partager avec Marc-Alphonse et Marcel sur les métiers, les cours en ligne ainsi que sur le 150 minutes d'activités physiques. Il y a eu beaucoup de travail de fait et monsieur Giroux pense qu'il serait intéressant que Marc-Alphonse et Marcel prennent connaissance de cette information pour leurs comités.

<u>Éducation et Activités physiques</u>: Marcel Basque remet aux membres une politique rédigée par le comité stratégique sur l'éducation et les activités physiques pour qu'ils en prennent connaissance.

<u>12-04-517</u> Proposé par Marcel Basque et appuyé de Odette Robichaud, il est résolu que la politique 3.11 - Éducation et activités physiques soit adoptée telle que présentée par le président du comité, monsieur Marcel Basque.

Proposition adoptée à l'unanimité

8.4 Rapport de Gilmond Larocque (CA - FCENB)

Le conseiller Gilmond Larocque remet son rapport. Prochaine réunion les 14 et 15 mai 2010. Aucune question de la part des membres suite au rapport de Monsieur Larocque.

- 9. POLITIQUES (Mme Odette s'est absentée pour ce point -discute avec O. Benoit)
 - 9.1 Politique 3.1 -Relations avec le personnel Vérification DG
 - <u>12-04-518</u> Proposé par Marcel Basque et appuyé de Gilmond Larocque, il est résolu que la vérification de la politique 3.1 soit acceptée telle qu'interprétée par le directeur général et selon les données fournies.

Proposition adoptée à l'unanimité

9.2 Politique 3.8 - Le transport des élèves

<u>12-04-519</u> Proposé par Marc-Alphonse Leclair et secondé de Roger Boudreau, il est résolu que la vérification de la politique 3.8 soit acceptée telle qu'interprétée par le directeur général et selon les données fournies.

Avant de passer au vote, le conseiller Basque désire apporter le point 3.8.7 de la politique à l'attention des membres. La direction générale interprète une rue secondaire à l'exclusion d'une rue provinciale numérotée, mais il faut tenir compte du cas d'un parent de Tracadie-Sheila qui se rend à l'Ombudsman. La route désignée la plus proche est la 365. Ses enfants sont donc sur une 2^e rue secondaire. En principe, selon lui, on devrait lui offrir le service de transport.

Monsieur Gérard répond au conseiller Basque que si le cas est rendu à l'ombudsman, c'est à eux de faire l'enquête et de donner les résultats.

Le président demande combien sont pour et contre la proposition en cours.

6 Pour, 1 Contre, et 1 conseillère absente durant la période visée

Proposition adoptée

9.3 Plan de travail du CED

Le plan est suivi et mis à jour.

9.4 Mandat des comités

Le mandat des comités permanents a été défini. Pour ce qui est du comité stratégique sur les écoles communautaires, celui-ci reste à définir.

9.5 Budget

Madame Gina informe le public que le budget a été présenté aux conseillers et conseillères scolaires lors de leur dernière réunion de travail le 30 mars. Premièrement, le rapport des dépenses au budget du Conseil d'éducation représente, en date du 29 mars 2010, un surplus de 6 530\$. Il est toutefois à noter qu'il reste les derniers comptes de dépenses de fin d'année à entrer. Également, même si une lettre a été envoyée à chaque comité parental d'appui à l'école, plusieurs comités n'ont pas maximisé leurs dépenses au 29 mars 2010. À la réunion de travail du CED, un rappel a été fait que les demandes de remboursement des dépenses devaient être soumises au plus tard le 3 avril 2010.

Le grand plan budgétaire du District de 5 7 794 940\$, adopté par le Conseil, s'est vu ajouté 1 087 302\$, donc un budget révisé au 29 mars 2010 de 58 882 242\$ Des dépenses pour un montant de 58 785 928\$ ont été entrées. Il faut toujours tenir compte que beaucoup de dépenses sont engendrées dans le dernier mois de l'année financière, et que celles-ci ne sont pas encore entrées au système de comptabilité, donc pas soustraites du surplus de 96 314\$ au 29 mars 2010. Madame Gina tient à souligner que tout surplus allant jusqu'à 100 000\$ peut être amené au budget de l'an prochain.

Le conseiller Basque demande pourquoi la répartition budgétaire de l'ajout de 1 087 302\$ n'apparaît pas en détail comme il avait été demandé. Madame Gina, appuyé du président Compte-rendu de la 98° réunion du CED tenue le 12 avril 2010 (Page 12 de 14)

Gérard Robichaud, avise le conseiller Basque, qu'à la dernière réunion du comité de travail, il avait été entendu que cette information serait remise à la prochaine réunion du comité de travail du 12 avril 2010.

Monsieur Marcel Basque ajoute qu'il aurait juste une recommandation, que les conseillers aient ces copies-là une semaine avant la réunion afin de pouvoir en discuter au lieu de juste les avoir à la réunion même. Selon Marcel, de plus en plus de conseillers ont de la difficulté à ouvrir leurs documents sur leur ordinateur portable à la maison.

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Ébauche du plan de communication

Madame Nicole T. Landry fera une présentation à la prochaine réunion du comité de travail du Conseil d'éducation, le mardi 20 avril 2010.

10.2 Calendrier scolaire 2010-2011

Après de longues réflexions, le ministre de l'Éducation a tranché et la dernière journée de classe avant le congé des Fêtes est le 23 décembre 2010. Ceci veut donc dire pour nous, une journée de moins. Pour maintenir les journées de CAP, le District a décidé d'enlever une journée de perfectionnement du district. Le calendrier scolaire du District sera donc finalisé et présenté.

10.3 Souper bénéfice de la Fondation communautaire de la Péninsule acadienne

12-04-520 Proposé par Marcel Basque et appuyé de Annie Chiasson-Doiron, il est résolu que le Conseil d'éducation réserve une table pour 8 au coût de 400\$ pour que 8 conseiller(ère)s participent au Souper bénéfice de la Fondation communautaire de la Péninsule acadienne.

Proposition adoptée à l'unanimité.

10.4 Prix de reconnaissance de la FCÉNB

Le président rappelle aux conseillers que la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick offre un prix de reconnaissance à un conseiller ou conseillère s'ayant illustré(e) en français. Line Collin du comité de reconnaissance, enverra un courriel aux conseillers et conseillères pour leur rappeler de faire connaître leur suggestion s'ils en ont.

11. INFORMATIONS DIVERSES

Une copie de diverses publications est remise aux membres à titre d'information.

12. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉDUCATION

12.1 Le conseiller Roger Boudreau félicite le District scolaire pour son projet qui permettra à l'élève allergique de fréquenter l'école Terre des Jeunes dès septembre prochain. Et Monsieur Claude Giroux, directeur général, ajoute à ceci, que la petite

fille est, en effet, très heureuse de pouvoir aller à l'école. Selon lui, cette petite fille ne sera pas souvent absente de l'école.

- 12.2 La conseillère Annie félicite Francisca DeGrâce pour sa présentation du projet « Initiative de rétention des élèves de la Péninsule acadienne ».
- 12.3 Le conseiller Gilmond remercie Gina pour le suivi au problème de courant électrique à l'école L'Étincelle et pour les informations données concernant les avis sur le contrat de location en lien avec l'interdiction du fumage sur les cours d'école lors d'activités du soir

13. PAROLE AU PUBLIC

- 13.1 Un parent demande, suite au zonage, de continuer de permettre l'arrêt d'autobus pour l'an prochain, rue Saulnier Ouest afin de permettre aux enfants de se rendre à la garderie.
- 13.2 Un parent, monsieur Ola Benoit, a trois points qu'il voudrait partager.

 <u>Intimidation</u> Il veut remercier monsieur Gérard Robichaud pour ses interventions au niveau de l'intimidation.

Éducation physique et activité physique - il se dit content de la politique qui a été adoptée ce soir. Il remercie le CED, et dit que ça fait 5 ans qu'il attend pour ceci. Il dit espérer que le District ira de l'avant avec cette politique pour 2010. Mathématiques 9^e , le problème n'est pas à ce niveau-là. Selon lui, il ne faudrait pas mettre trop d'emphase en 9^e année. S'ils n'ont pas les acquis, on va les tanner. C'est en 7^e et en 8^e années, selon lui, où il faudrait mettre de l'emphase.

13.3 Madame Mireille Landry, enseignante, amène le point des réunions « Communautés d'apprentissage professionnelles ». Selon elle, une heure de réunion pour les CAP, ce n'est pas long. Les enseignants apprécient vraiment ces rencontres et d'autres enseignants lui ont aussi partagé ne pas trouver assez longue cette période de temps accordée.

Le président remercie les parents pour leurs interventions. Il termine en rappelant aux conseillers et conseillères scolaires que s'ils désirent communiquer avec la vérificatrice générale, ils peuvent le faire en composant le numéro de téléphone (506) 388-7727.

14. LEVÉE DE LA RÉUNION

Line Collin demande la levée de réunion à 20h40.

Gérard Robichaud, président	Claude Giroux, secrétaire du Conseil